L'ETABLISSEMENT PUBLIC MEDIA DE SERVICE PUBLIC 100,7

Procès-verbal

de la réunion du Conseil d'administration du Média de service public 100,7

du 5 décembre 2023

Présents/es:

Présidente Mme Véronique Faber

Membres Mme Tania Brugnoni

Mme Josée Hansen M. Tom Hermes M. Steph Meyers M. Pierre Reuter M. Fabien Simon M. Thierry Zeien

Directeur M. Jean-Lou Siweck

Commissaire de

Gouvernement

Mme Céline Flammang

Secrétaire Mme Marielle Sand

Excusé/es: M. Raphaël Kies, ayant donné procuration à M. Steph Meyers

A. Points pour décision

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Faber présente l'ordre du jour.

✓ L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion du 17 octobre

Mme Flammang propose une petite précision qui a été retenue.

✓ Le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2023 est adopté.

3. Validation du réviseur financier (2024-2026)

Le mandat du réviseur financier Statera Audit S.à r.l., renouvelable, arrive à échéance après une durée de trois ans. M. Siweck propose de continuer avec le réviseur actuel pour un second mandat, pour la période 2024-2026.

✓ Les membres du Conseil d'administration valident cette proposition. Une offre actualisée sera demandée pour compléter le dossier.

4. Validation de la composition et prochaines étapes du "Publikumsrot"

Sur base d'une note et d'un tableau fournis au Conseil d'administration, M. Siweck présente les candidat*e*s proposé*e*s pour le Conseil des auditeurs pour le Média de service public 100,7. Ce Conseil se réunira au moins deux fois par an.

Cinquante-trois candidatures complètes ont été soumises via un questionnaire qui était disponible en ligne, lesquelles ont été analysées par un sous-comité du Conseil d'administration. Parmi ces candidatures, il y a douze candidates et quarante-et-un candidats.

Afin de garantir une représentation de profils aussi diversifiée que possible, différents aspects ont été pris en considération. Finalement douze candidatures ont été retenues (six candidates et six candidats).

Mme Faber demande aux membres du Conseil d'administration s'ils/elles identifient un potentiel conflit d'intérêt. Rien n'empêche une nomination des membres proposé*e*s.

Les membres conviennent que le/la premier*ère président*e, qui jouera un rôle important, sera nommé*e par le Conseil d'administration. Ils échangent leurs avis sur les compétences requises et des candidat*e*s éligibles pour ce poste. M. Siweck rappelle que la personne ayant cette fonction sera d'office nommée pour quatre ans.

- ✓ La proposition des douze membres pour le Conseil des auditeurs pour le Média de service public 100,7 est validée. Un tirage au sort sera organisé parmi les membres pour déterminer la durée de ces premiers mandats (deux, trois, ou quatre ans).
- ✓ Le sous-comité du Conseil d'administration se réunira encore une fois pour interviewer les candidat*e*s éligibles pour le poste du président, afin de pouvoir prendre une décision.

5. Accord pour un marché négocié sans publication préalable

Sur base d'une note fournie au Conseil d'administration, M. Siweck explique que le système de consoles de mixage des studios du Média de service public 100,7, en service depuis 2013, nécessite une mise à jour majeure.

La solution offrant le moins de disruption et la plus grande continuité consiste à faire évoluer l'installation en place (reconfiguration, mise à niveau du software, remplacement de certains éléments du hardware), plutôt que de la remplacer. Il en suit que les travaux ne peuvent être fournis que par un opérateur économique particulier parce qu'il y a absence de concurrence pour des raisons techniques, permettant selon la loi sur les marchés publics de procéder sans publication préalable.

Le contrat proposé, se basant sur la procédure de marché négocié sans publication préalable, court sur une durée de cinq ans, avec un total de 360 000 € HT.

M. Siweck ajoute que 100 000 € sont budgétisés par année, couverts par les dépenses courantes.

✓ La proposition de procéder par un marché négocié sans publication préalable à conclure avec le fournisseur actuel, Thum&Mahr, représentant du fabriquant DHD, est validée par le Conseil d'administration.

B. Points pour discussion

6. Proposition de grille de salaires

M. Siweck soumet une proposition de grille salariale pour les collaborateurs du Média de service public 100,7, comme prévue dans la Convention pluriannuelle 2024-2030. Celle-ci a été élaborée avec le soutien de KPMG. Il propose d'appliquer cette grille avec effet au 1^{er} janvier 2024, sous réserve d'un accord de principe du Conseil d'administration suivie de l'information et consultation de la délégation du personnel.

L'objectif de l'introduction d'une telle grille consiste à établir des carrières transparentes et des salaires compétitifs. Elle est finançable à long terme. De plus, elle permettra de réduire la dispersion actuelle des salaires.

Les travaux d'établissement de la grille sont passés par plusieurs étapes, dont les résultats ont été présentés par M. Siweck.

Les membres échangent leurs avis sur la proposition de grille salariale et discutent de l'impact sur la masse salariale.

Plusieurs membres questionnent la sélection du benchmark et M. Siweck explique qu'il est difficile d'accéder aux données de salaires en général, et que ce benchmark est le mieux documenté. Il reconnaît que certains postes du Media de service public 100,7 n'ont pas pu être comparés un à un car certaines fonctions sont absentes dans le secteur comparé.

Un*e membre demande sur combien de mois les salaires sont calculés. M. Siweck précise qu'ils couvrent treize mois.

Un*e membre pose une question concernant l'indexation des salaires. M. Siweck répond que l'indexation n'a pas été prise en compte pour les calculs et ajoute que la dotation prévue par la Convention pluriannuelle est indexée à l'échelle mobile à un rythme annuel au 1^{er} janvier.

Les membres demandent plus de temps pour revoir les résultats de l'étude menée et de la grille salariale proposée.

→ Le Conseil d'administration demande à M. Siweck de revoir la question de benchmark avec KPMG et en vue de l'urgence de ce dossier, de se réunir encore un fois cette année si possible.

C. Points pour information

7. Feedback Workshop Fehr Advice et prochaines étapes

Une partie des membres du Conseil d'administration ont participé à un workshop avec la société Fehr Advice, concernant la définition d'une stratégie pour les cinq années à venir. Mission, vision, et valeurs ont été discutés. Les priorités qui ont été retenues sont : la transformation numérique, l'augmentation du nombre d'auditeurs, l'élargissement de l'offre et la prise en compte de la diversité.

M. Siweck explique que la prochaine étape sera la rédaction d'un texte, avec prévision de le faire valider par le Conseil d'administration en février, et d'organiser un autre workshop avec Fehr Advice à destination des employés chargés de fonctions de coordination.

8. Accord de coalition : Points journalistes et 100,7

M. Siweck fait le point sur l'accord de coalition pour la législature de 2023 à 2028, plus précisément sur les points qui adressent les médias en général, et le Média de service public 100,7 en particulier.

9. RH

M. Siweck fait le point sur la situation des ressources humaines.

D. Divers

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au <u>6 février 2024</u> au siège de la radio. Une réunion en ligne sera organisée sur la grille salariale avant la fin d'année.

Véronique Faber
Présidente

Sand

Marielle Sand
Secrétaire